

MAG CAVAC

LE MENSUEL DES ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

N° 591 JUIN 2025

CAVAC



Yannick Picard,
producteur de chanvre en Vendée

Mise en marché collective : un levier pour valoriser les céréales

2024 restera dans nos mémoires avec une collecte catastrophique liée aux conditions climatiques excessivement pluvieuses sur plus d'une année. Dès le printemps 2024, le Conseil d'administration avait validé plusieurs mesures d'accompagnement en faveur des agriculteurs les plus concernés. Entre les mesures d'appui sur les semences de céréales à paille non semées à l'automne 2023, les reports d'échéances et deux grosses enveloppes d'aides exceptionnelles, ce sont 4 millions d'euros d'aides directes qui avaient été validés. En avril dernier, malgré un manque de volumes commercialisables, les administrateurs de Cavac ont souhaité continuer à accompagner les adhérents par une nouvelle décision sur les compléments de prix.

Tous les sociétaires qui nous ont confié la commercialisation des céréales ont reçu un complément de prix, en moyenne de 25 euros la tonne selon le type de céréales, ce qui porte les prix finaux de céréales, primes filières incluses, à 280 €/T pour le blé dur, 211 €/T pour le blé tendre et 190 €/T pour le maïs. Cette enveloppe représente pour la coopérative un montant de 630000 euros versé mi-avril aux producteurs et, ce, en maintenant l'accompagnement de nos jeunes installés.

Ce niveau de compléments de prix a été rendu possible grâce à une bonne performance dans la gestion des commercialisations. Merci aux équipes !

À cette commercialisation déléguée s'ajoutent les traditionnels contrats Agri-Éthique portés par la coopérative et ses partenaires qui ont été finalisés à un prix de 248 €/T pour la récolte de blé 2024.

Dans le contexte actuel du marché des céréales qui connaît une volatilité extrême, notre coopérative montre encore une fois tout l'intérêt d'une mise en marché collective. Ce mode de commercialisation complémentaire permet d'accompagner la performance et d'être moins exposé aux cours mondiaux. Alors, continuons à avancer avec cet esprit coopératif.

Franck Bluteau

président délégué et président de la commission céréales



En Bref

UN PARTENARIAT SOLIDAIRE



Notre coopérative a signé, lundi 12 mai, une convention de partenariat avec la Banque Alimentaire de la Vendée. Elle prévoit la fourniture par Cavac de sept à dix tonnes de légumineuses par an, selon les espèces et les rendements. « Nos producteurs sont fiers de participer à cette action solidaire sur trois ans, a souligné Franck Bluteau, président délégué de Cavac. Les légumineuses ont toutes leur place dans l'équilibre des repas distribués aux bénéficiaires. » Fondée en 1987, la Banque Alimentaire de la Vendée fournit une aide alimentaire à 8200 personnes, en moyenne par mois. Elle est animée par 80 bénévoles et quatre salariés et s'appuie sur des principes et valeurs comme la lutte contre le gaspillage alimentaire, le partage, le don, la gratuité, le bénévolat et le mécénat.

UNE OPÉRATION GAGNANTE

Grâce à notre réseau d'éleveurs présents sur les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, des Charentes, du Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique (44), Cavac propose des lots de poules pondeuses de réforme Bio, " Les Cocottes retraitées ". Nos poules sont issues d'un éleveur de notre groupement de producteurs Volinéo et sont commercialisées par notre réseau de jardinerie Gamm Vert et Agrivillage. Cette opération permet ainsi d'une part de donner une seconde vie aux poules de réforme et d'apporter une valeur ajoutée aux éleveurs et d'autre part, pour le particulier, d'avoir des œufs frais et de la vie dans son jardin !

L'offre est proposée à partir d'un lot de deux poules (15 €) ou cinq poules (35 €). Le tarif est dégressif à partir de deux lots de cinq 30 € par lot]. La prochaine vente aura lieu du 16 au 20 juin avec une date limite de commande le 9 juin.

<https://poules.jardineriecavac.fr/>



Actualité

Merci Christophe Merci Frédéric

Les directeurs des pôles végétal et animal de notre coopérative partent à la retraite fin juin. Christophe Vinet a commencé comme magasinier à Cavac, en 1988, et a poursuivi sa carrière au sein de notre coopérative durant trente-sept ans jusqu'à piloter le pôle végétal. Frédéric Monnier est arrivé en 2012. Il développe depuis treize ans le pôle animal. Mission accomplie, MERCI !

C'est à 24 ans que Christophe Vinet saisit l'opportunité d'un poste de magasinier Cavac à Luçon. Il gravira progressivement les échelons jusqu'à devenir le responsable du pôle végétal du groupe coopératif. Aujourd'hui, il mesure le chemin parcouru depuis 1988 et se rappelle les grands projets sur la qualité et la traçabilité des produits ; l'enjeu de préserver le sol qui représente notre capital de production ; le développement de filières innovantes, notamment avec Agri-Éthique, 1^{er} label de commerce équitable en France... « *Nous avons pu mener tous ces projets grâce à la capacité des agriculteurs à se mettre ensemble pour répondre à la demande du marché* », souligne Christophe Vinet.

Créer de la valeur ajoutée

L'objectif commun de la ferme Cavac - en polyculture élevage à 75 % - est la valorisation de toutes les productions, végétales comme animales en recherche permanente de filières innovantes à fortes valeurs ajoutées. « *Savoir répondre aux opportunités du marché est l'une des grandes forces de Cavac* », souligne Frédéric Monnier. Quand il intègre la coopérative en 2012, le directeur du pôle animal doit d'abord faire face à des situations sanitaires qui impactent toute la France, comme la grippe aviaire. Il s'est ensuite attaché avec ses équipes à faire évoluer les modèles de production en faveur de la santé et du bien-être animal, puis à diversifier les productions en fonction de la demande. « *Il y a cinq ans, nous avons eu des demandes en lait de brebis et en œufs Bio, prend pour exemple Frédéric. Aujourd'hui, nous comptons une quinzaine d'éleveurs de brebis laitières et une petite trentaine de producteurs en poules pondeuses Bio.* » Un développement rendu possible grâce à la confiance du comité de direction et des membres du conseil d'administration Cavac.



Christophe Vinet, directeur du pôle végétal et Frédéric Monnier, directeur du pôle animal de Cavac.

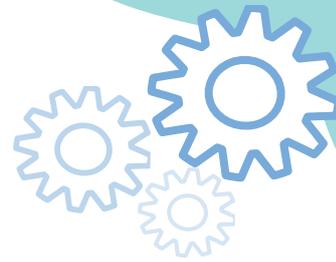
Une transition sereine

Fin juin, Christophe Vinet et Frédéric Monnier passeront donc définitivement le relais à Loïc Guilton et Nicolas Picard qui travaillent depuis de nombreuses années chez Cavac. La transition se prépare depuis quatre ans entre ces quatre experts "maison". « *Ces derniers mois, nous roulions en tandem, image Frédéric. J'ai une totale confiance pour la suite, car il dispose de toutes les compétences acquises notamment en tant que directeur du groupement Bovineo.* » Même confiance du côté de Christophe. « *Loïc gère déjà plusieurs filières en tant que directeur des productions végétales spécialisé.* » Une page se tourne mais l'histoire continue avec de nouveaux enjeux environnementaux et de souveraineté alimentaire.



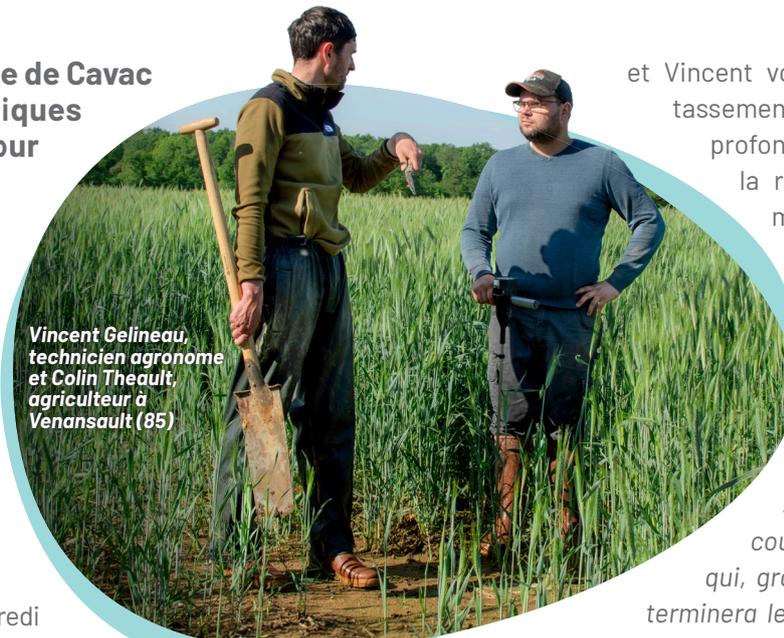
Question technique

Comment diagnostiquer l'état structural des sols ?



Le service agronomie de Cavac propose trois techniques complémentaires pour diagnostiquer l'état structural des sols : le test bêche, la tige "pénétro" et le mini-profil 3D. L'objectif de ce diagnostic est d'anticiper la préparation des sols avant une nouvelle culture.

Vincent Gelineau, technicien agronome et Colin Theault, agriculteur à Venansault (85)



et Vincent vont pouvoir évaluer certains tassements potentiellement plus profonds. Cet outil mesure en effet la résistance du sol jusqu'à un mètre. Très vite, le diagnostic structural du sol est établi et les solutions sont trouvées pour préparer la prochaine culture de printemps. « Après la moisson du triticale, je viendrai casser mécaniquement cette semelle, puis je sèmerai un couvert végétal multi-espèces, qui, grâce à ses différentes racines, terminera le travail. Et je pourrai ensuite implanter mes cultures de printemps avec une structuration du sol correcte », anticipe l'agriculteur.

À Venansault, ce mercredi 14 mai, Colin Theault réalise un diagnostic du sol pour anticiper sa prochaine culture du printemps 2026 avec Vincent Gelineau, technicien agronome de Cavac. Il a semé, en novembre dernier sur 8 ha, du triticale qui sera récolté à la mi-juillet. Sur cette parcelle, un problème de compaction est pressenti. À l'aide d'une bêche et d'une tige "pénétro", Colin et Vincent vont pouvoir très rapidement confirmer cette problématique. « La bêche va nous permettre de constater visuellement la structure du sol sur plusieurs dizaines de centimètres », explique Vincent. Le bloc de terre prélevé révèle une semelle de compaction à 25 cm de profondeur empêchant les racines de pénétrer et l'eau de s'écouler correctement. « Sous cette semelle, la terre manque d'oxygène et donc de vie », précise Vincent. « Si je ne fais rien, la terre deviendra dure comme du béton », complète Colin. À l'aide de la tige "pénétro", Colin

Le mini-profil 3D

Une troisième technique « mini-profil 3D » est utilisée pour réaliser ce type de diagnostic avec les palettes d'un chargeur télescopique. Un bloc de sol est ainsi prélevé pour évaluer la structure, l'enracinement et les traces d'activité biologique. Elle est généralement pratiquée en interculture à l'automne ou à la sortie de l'hiver.

Contact: service agronomique
Thierry Rattier (06 12 41 91 00)
Vincent Gelineau (06 13 58 82 71)



PHOTO DU MOIS

La lentille, agronomique et gastronomique



La lentille offre un beau tapis vert au printemps comme sur cette photo prise le 30 avril à Petosse (85), avec une parcelle de lentilles vertes Bio produites par Yohan Bonnin. Cette année, près de 1000 ha de lentilles Bio ont été emblavés par nos associés coopérateurs. La récolte est prévue en début d'été.

La lentille capte l'azote de l'air et en laisse dans le sol. Cette culture n'a donc pas besoin d'apports d'engrais azotés et enrichit la terre au profit de la culture suivante. Un atout agronomique très intéressant !

La lentille dispose également d'atouts nutritionnels avec une teneur en protéines intermédiaire entre le

pois et la féverole. Comme les autres légumineuses, sa graine est riche en lysine, un acide aminé essentiel. Elle se déguste aussi bien en plat chaud qu'en salade !

La lentille de notre coopérative est valorisée auprès des industriels de l'agro-alimentaire, de la restauration hors domicile, des grandes et moyennes surfaces, des grossistes et dans les circuits spécialisés Bio.

LE SAVIEZ-VOUS ?

11 % des légumes secs (dont la lentille) produits en France sont issus de nos activités Cavac !



Yannick Picard, 47 ans, producteur de chanvre, acteur essentiel de la filière chanvre intégrée Cavac avec dans ses mains des semences de chanvre et un échantillon d'isolant thermique bas carbone Biofib trio.

GAEC LES FRÊNES

Deux associés

Yannick Picard et Corentin Boursier
Une salariée (Katy)

150 truies - Porcineo

1 200 m² de canards de chair - Volinéo

210 ha de cultures dont 40 ha de chanvre,
100 ha de blé, 10 ha de colza,
60 ha de maïs et tournesol

Une culture qui chanvre tout !

Yannick Picard cultive le chanvre depuis 2013. Cette culture lui permet de préserver ses sols, de valoriser son lisier issu de son élevage de porc et d'optimiser sa culture dominante en blé. Cette filière sous contrat, 100 % intégrée Cavac, lui assure en prime une production totalement maîtrisée et ça change tout ! Ça vous intéresse ?

« Même si le rendement peut varier d'une année sur l'autre, on arrive toujours à récolter le chanvre », apprécie Yannick Picard. Sur ses terres non irriguées, ce n'est pas toujours le cas pour son maïs grain. « Le chanvre nécessite moins d'eau et dans mes rotations des cultures, il prépare bien la levée du blé, ma culture dominante. » Capteur naturel d'azote, le chanvre permet également de valoriser le lisier de son élevage de 150 truies. Avec cette culture, Yannick Picard a ainsi trouvé un équilibre gagnant-gagnant pour l'écosystème de son exploitation en polyculture élevage. Avec Cavac, il est également assuré d'écouler sa production qui sera à 100 % valorisée par notre coopérative, de la paille à la poussière. La tige centrale, la chènevotte, est utilisée dans la fabrication de

granulat, de litière animale et de paillage horticole. La fibre, qui enveloppe la chènevotte, représente la plus grande valeur ajoutée du chanvre. Elle permet de fabriquer des panneaux d'isolation Biofib, de fournir des matériaux biosourcés pour les industries du textile, de l'automobile, de papiers spéciaux et de la plasturgie... La poussière fine est valorisée en énergie ou compost et la graine pour l'alimentation humaine et animale, la cosmétologie et la pharmacologie.

De plus en plus de surfaces en chanvre

En 2013, quand il se lance dans cette culture avec l'appui technique de notre coopérative, Yannick Picard débute par 6 ha. Douze ans plus tard, ce mardi 29 avril, il s'apprête à semer 40 ha de chanvre,



Semences de chanvre

dix de plus que l'an passé. Cette évolution est constatée à l'échelle du territoire Cavac avec, pratiquement, un doublement des surfaces implantées depuis 2023. Elle s'explique par la croissance exponentielle de la demande et par notre capacité de production sensiblement augmentée depuis l'ouverture de notre deuxième usine Biofib à Sainte-Hermine (85).

« C'est satisfaisant de participer à ce développement avec une plante vertueuse à tous les niveaux et qui apporte une image positive de notre agriculture », souligne l'agriculteur.

Semis bien implantés, culture réussie

Yannick Picard et son associé, Corentin Boursier, ont préparé les parcelles de chanvre depuis plusieurs mois. « Tout commence par l'implantation d'un couvert adapté en août, explique Yannick. En mars, nous avons apporté des matières organiques issues de nos élevages et réalisé un déchaumage. Et hier, nous sommes passés avec un outil à dents pour aérer le sol. Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour semer. » les parcelles sont bien ressuyées et la température du sol idéale pour une bonne germination des graines de chanvre. « C'est une étape déterminante pour la réussite de la culture, précise l'agriculteur. Ce soir ou demain, nous effectuerons un roulage pour conserver la fraîcheur des terres et s'assurer d'une bonne levée. Ensuite nous ferons un apport d'engrais pour accompagner la croissance de la plante. » Le chanvre consomme 50 % de ses besoins en azote les six premières semaines de la levée. La nature fera ensuite le reste jusqu'à la récolte vers le 10 août. « Cette culture ne nécessite pas beaucoup d'interventions, elle reste peu fragile », conclut Yannick.

Stockage à domicile

Plante photopériodique, le chanvre arrête sa croissance à la mi-juillet quelle que soit la date des semis. « D'où l'intérêt de semer le plus tôt possible, si, bien sûr, les conditions sont réunies », souligne Yannick. Le fauchage et le pressage sont définis par le technicien Cavac et réalisés par une entreprise prestataire de notre coopérative. « Je m'occupe de l'andainage, une étape délicate qui consiste à rassembler la paille sans ramener trop de terre ni de cailloux. Sinon, on les retrouve dans la botte de chanvre ! » Pour le stockage, Yannick Picard dispose d'un bâtiment sur son exploitation. « Ma production est ainsi mieux valorisée. Elle reste au maximum un an jusqu'à la prochaine récolte. » Une option encouragée par Cavac.



L'implantation des semences de chanvre est une étape cruciale dans la réussite de cette culture.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La France est le 1^{er} producteur européen de chanvre et le 3^e mondial avec 23600 ha (2024). Cette année, notre coopérative, grâce à ses 300 producteurs dont Yannick Picard, a implanté environ 3000 ha de chanvre, près du double comparé à 2023. 100 % du chanvre est valorisé grâce à un savoir-faire que Cavac cultive depuis 2009 et nous sommes les pionniers sur les panneaux d'isolation Biofib ! Avec sa nouvelle usine à Sainte-Hermine (2024), cette culture dispose d'un fort potentiel de développement sur notre territoire.

+ cavac-biomateriaux.com

“

À LA RENCONTRE DE NOS ASSOCIÉS COOPÉRATEURS

Yannick PICARD producteur de chanvre

7

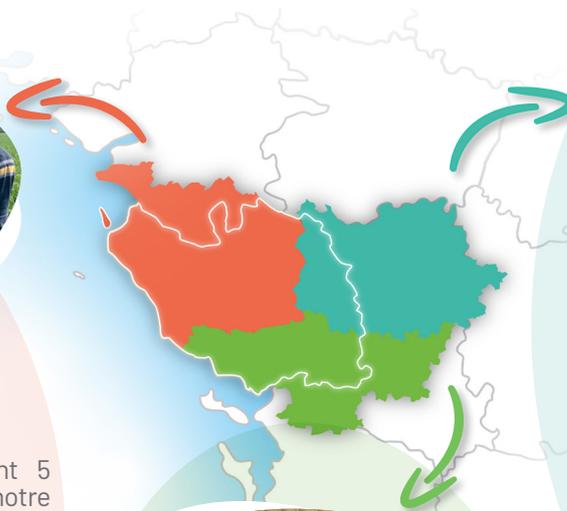
Initiatives locales



Centre Océan

Visite d'essais sur blé

34 variétés de blé tendre dont 5 nouvelles ont été testées par notre service agronomie. L'objectif est d'évaluer la pression à la maladie sur les blés non traités et le potentiel de rendement pour les blés traités. Le 24 avril, aux Brouzils, une dizaine d'agriculteurs et Jean-Luc Lespinas, responsable agronomie, ont pu observer le comportement de chaque variété. « Pour l'agriculteur, c'est une aide précieuse au choix de la variété de blé à implanter », souligne Vincent Meunier, technicien commercial, organisateur de cet échange.



Nord Bocage

Du mouvement chez les commerciaux bovins

Mercredi 7 mai, au dépôt des Epesses, plus de 30 agriculteurs et salariés de notre coopérative étaient réunis pour présenter les mouvements au sein de l'équipe commerciale de notre groupement Bovineo. Clément Martineau vient d'arriver pour les secteurs Est Vendée et Deux-Sèvres. Quant à Grégory Voyer, il couvre désormais le bocage vendéen. C'était également l'occasion de remercier Pierre-Antoine Lecomte qui reprend l'exploitation familiale et de partager un temps convivial.



Sud Océan

Essais de pulvérisation

Le 12 mai à Mareuil-sur-Lay, une trentaine d'agriculteurs de la section Plaine a participé à une démonstration de pulvérisation. Les équipes du groupe De Sangosse ont expliqué le fonctionnement de différents types de buse et les conditions idéales pour optimiser la pulvérisation, suivant les produits et la vitesse du vent. Une information sur l'irrigation et le marché des céréales a également été transmise avant de poursuivre le partage autour d'un barbecue.

Agenda

LES JOURNÉES DÉCOUVERTES AVENIR ÉLEVAGE 2025

700 jeunes en formation agricole sont attendus pour l'édition 2025 des Journées découvertes avenir élevage, du 16 septembre au 2 octobre, en Vendée et Deux-Sèvres. L'occasion pour les étudiants de découvrir différentes productions en lapin, bovin, volaille, ovin et porc. Les places sont limitées et les inscriptions finalisées en juin.

- Secteur de Sainte-Hermine (85) : les 16 et 18 septembre (lapin, bovin, volaille)
- Secteur d'Aizenay (85) : les 23 et 25 septembre (ovin, lapin, bovin)
- Secteur de Parthenay (79) : le 2 octobre (ovin, lapin, porc)

Inscriptions pour les établissements agricoles uniquement
[+ evenement.cavacweb.fr/journees-avenir-elevage-2025](http://evenement.cavacweb.fr/journees-avenir-elevage-2025)

